ANNEXE



Traduction des slogans de guerre portés sur ce tract Nord-Coréen datant de 1951

" Après avoir sauvé la Liberté et l'Indépendance de la Patrie nous allons vaincre les ennemis du Communisme Nous devons écraser l'ennemi une fois pour toutes."

Arch. Priv.

ANNEXE II

2.04

0

12

Généraux Commanuant les 2° (LILLE), 3° (REFIES),
4° (BORDEAUX), 5° (TOULOUSE), 8° (METZ), 7° (DIJON),
8° (LYON), 9° (MARSEILLE), 10° (ALGER) Régions militaires,
General Commandant Supérieur Troupes françaises
ALLEMAUNE,
Général Commandant Supérieur Troupes françaises
AUTHIONE,
Général Commandant Supérieur Troupes du Maroc (MANT)
Général Commandant Supérieur Troupes du Maroc (MANT)
Général Commandant Supérieur Troupes De Tunisie (TUTI)

Copie en message express à lère Région Libitaire

11º 3769 ELFAG/1, L

25 août 1950

- .- Primo : Ocjet Constitution d'un Bateillon français à destination de la CORRE . STOP.
- Corée un Bataillon Infanterie. STOP. Ce bataillon sera constitué à AUVOURS à partir du ler Septembre 1950. STOP. Il prendra appellation " ler Bataillon français de 1'0.".U." et sera mis sur le type Bataillon normal d'Infanterie U.S.A. STO!. Il sera administré par le C.R.I.O.T. n° 3 d'AUVOURS et érigé en Corps de troupe au moment de son embarquement. STOP.
- Tertio : Ce Bataillon sera commosé uniquement de voluntaires apptes à servir aux T.O.E. provenant des militaires de cerritre et des réserves. STOF.
- Quarto: Pourront faire acte de candidature les officiers subsiternes en activité de service, sous-officiers et hommes de troupe français A.D.L. de l'Infanterie métropolitaine ou coloniale. STOP. Le personnel non officier devra être lié au Service pour deux ans au minimum on accepter éventuellement de rengager pour remplir cette condition. STOP.

 \Rightarrow

Demandas personnels en causa seront adressées urgenoe au Ministre, Directions intéressées. STOP; Y seront mentionnées connaissances langue anglaise candiiats . STOP.

- QUINTo: Officiers subalternes et aspirants de réserve de l'Infanterie métropolitaine ou colociale 836s de moins de 40

ANNEXE II (suite)

- 2 -

ans pour les Capitaines, de moins de 35 ans pour les autres grades, peuvent faire acte de volontariat. STOP. En cas acceptation de leur de mande intéressés seront admis à servir en situation d'activité pour une période de deux ans résiliable d'office à l'issue congé fin de campagne en cas rapatriement avant terme période susvisée. STOP. Demandes sont à adresser d'urgence au Ministre (Directions intéressées) STOP.

Sexto: Lilitaires des réserves sous-officiers âgés de moins de 35 ans et hommes de troupe âgés de 23 à 30 ans maximum appartenant à l'Infanterie Métropolitaine ou Coloniale et syant accompli six mois au moins de service effectif peuvent faire acte de candicature - STOP-Si celle-ci est agréée intéressés devront contracter rangagement 2 ans résiliable sur leur demande à issue congé fin de campagne en cas rapatriement avant fin de leur contrat. STOP. Gradés et sous-officier: rangageront avec le grade qu'ils détiennent dans les réserves - STOP.

Septo : Procédure ci-après sera suivie en matière rengagement hommes de troupe et sous-officiers des réserves - STOP - Demande écrite intéressés contenant maximum renseignements militaires sera présentée à toutes Autorités habilitées à recevoir rengagements normaux. STOP. Ces autorités feront immédiatement aubir au candidat visite médicale aptitude T.O.E. STOP. Demandes et certificats visite des personnels reconnus aptes seront alors adressés d'urgence à Direction/Hecrutemen administrant ces personnels.S TOP. Cette Direction établira l'étet signalétique et des services et adressera dans les 24 heures les trois pièces susvisées au Commandant du C.R.I.O.T. Nº 3 a'AUVOURS -STOP. Sans attendre décision à l'égard candidatures transmises, Direction Recrutement proceders a constitution dossier complet rengegement dans moindre delai. STOP. Même Direction sera avisée télégraphiquement par Chef de Corps des candidatures retenues et mettra immé distament en route personnel intéressé sur AUVOURS après signature contrat rengagement éventuellement souscrit dans conditions prévues pour procédure accélérée. STOP.

Ces contrats seront souscrits au titre du Ier Bataillon Français de l'O.N.U. et mentionneront référence du présent T.O.

Octavo. Officiers, sous-officiers, hommes de troupe seront traités comme militaires de carrière de leur grade sevant en opérations de guarre.STOP. This percevront en particulier soldes, primes et inie mi tés dans mêmes conditions que personnel armée active et bénéficieron en outre d'avantages particuliers alloués aux troupes mises à la Jisposition de l'O.N.U. STOP.

Nono: Les instructions détaillées concernant la mise sur pied de ce Bataillon feront l'objet d'une D.M. qui vous sera adressée incessamment. STOP.

Décimo: Destinataires présent T.O. devront diffuser pour le 27 Aout avant midi instructions oi-dessus concernant recrutement à tous Corp et Organismes relevant leur autorité jusqu'à échelon Brigades de Cer darmerie inclusivement, STOP.

(Signé) : Max LEJEUME

(COPI 28 à)/...

ANNEXE III



AFFICHE, RARE, D'APPEL AUX VOLONTAIRES
POUR SERVIR AU B.F.O.N.U

ANNEXE IV

Essai d'une répartition des premiers insignes numérotés du type I Arthus-Bertrand

1 -

La première commande n° 4572 datée du 2 septembre 1950 fait état de 1 432 insignes numérotés.

Ce lot fut réparti comme suit :

- 1 077 distribués au Bataillon,
- 10 à l'Etat-Major des F.T.F.O.N.U.,
- 200 répartis entre le 1er Détachement de renfort et les éléments de la base arrière,
- 60 attribués au détachement de renfort n° 2 en formation à Fréjus et devant quitter la France le 6 mars 1951 sur le S/S Brest.

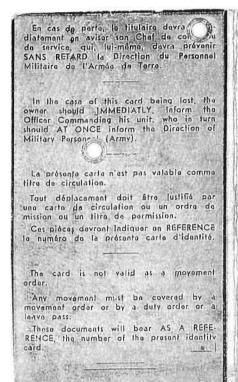
2 -

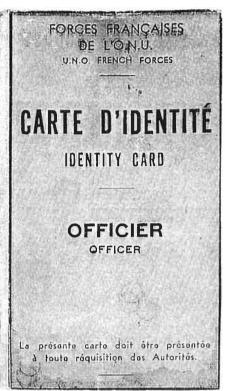
Le reliquat des insignes a été complété par les commandes 4638 et 3213 qui furent distribués aux D.R. n° 3, 4, 5 et 6.

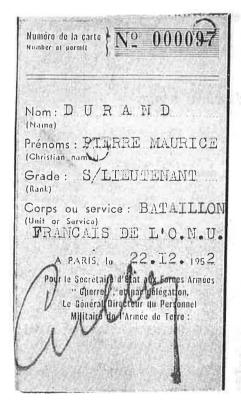
Par la suite, les commandes furent alternées entres les Maisons Arthus-Bertrand et Drago.

En ce qui concerne la maison Arthus-Bertrand, la dernière commande est datée du 9 septembre 1953. Le dernier insigne de cette commande porte le n° 5274.

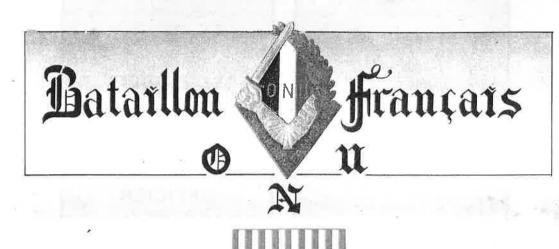
ANNEXE V











Le Lieutenant Colonel

Commandant le Bataillon Français de l'O.N.U. en Corée

Certifie que Monsieur le Sous Leutement

A obtenu la

Médaille des Nations Unies

Attribuée au Personnel du Bataillon Français en Corée par l'ordre du Jour No. 16 en date du 22 Juillet 1952 du Commandant en chef des Nations Unies

A S.P. 54.673 le 15 Octobre 1950



ANNEXE VII

HEADOWARTERS 23d Infantry Rogiment APO 248

/rm

SPECIAL ORDERS HUMBER 502

CKTRACT

17 September 1952

1. Pursuant to current United States Army Regulations the award of the Combat Infantry Badge for valorous service in combat with an armed enemy is made to the following United Nations French personnel.

NAME	GRADE
<pre>Toosenfant, Sylvain Guiguet, Henri Cambournae, Jacques Grass, Jean Braun, Raymond Weil, Alphonse De Guine, Charles Cabirou, Constant Vedel, Piarro Amziane, Ismail Leunes, Mouloud Biennssis, Marcel Boulogne, Rene Champion, Robert Cognasson, Pierre Marchal, Louis</pre>	Adjudant Adjudant Sergent/Chef Sergent/Chef Caporal/Chef Caporal/Chef Caporal/Chef Caporal/Chef Caporal
Provenchero, Claude	OS CIRRES

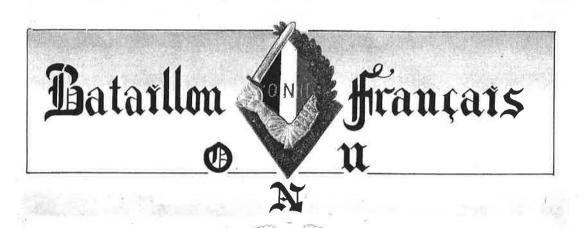
BY ORDER OF COLONEL STILMELL:

(14)

ROBERT C. BOREN Captain, Infantry Adjutant

TONY M. KAVALI WOJG USA Asst Adjutant

ANNEXE VII bis



Le Lieutenant Colonel de Gerniny

Commandant le Bataillon Français de l'O.N.U. en Corée

Certifie que Monsieur le Sous Sieutenant Durand Dierre

A obtenu le :

"Combat Infantry Badge"

Par Ordre Spécial No. 507 du Colonel Stilsvell, Commansans le 23º AÍUS en date du 26 [42] Par 1953

LEPITON



Piton octobre 1951 - Bataillon Monclar

ANNEXE IX



Décembre 1953 - Régiment de Corée. Dernier exemplaire du Piton

ANNEXE X



L'aviso "La Grandière"

Aviso Colonial de 1re Classe

ETAT-MAJOR de l'aviso "LA GRANDIERE"

Campagne de Corée 1950 - \$ 1

Commandant : Capitaine de Frégate Urbain CABANIÉ

Commandant en Second : Capitaine de Corvette DE VANSSAY

Officiers:

Lieutenant de Vaisseau CADIC (Détection et ASM)

Lieutenant de Vaisseau TAILHADES (Transmissions et Conduite du Navire)

Lieutenant de Vaisseau PERROT, puis CHARPY (Artillerie)

Ingénieur Mécanicien de 1re Classe PAL-LUEL

Commissaire de 1re Classe PILLET, puis L'HARIDON

Médecin de 1re Classe KERJEAN

Enseignes de Vaisseau de 1re Classe : GLA-GLIARDI, DE GROMARD, LANTEAU-ME

Enseignes de Vaisseau de 2e Classe : FERNIQUE et PESTRE

Aspirant mécanicien CORRE, puis SERRES BNLO (British Naval Liaison Officier) Lt HAMMOND, RN

ANNEXE XI



Le Général Matthw B.. RIDGWAY

Commandant des Forces des Nations Unies et la 8° Armée U.S.

avec le Général Ralph MONCLAR.

Commandant les Forces Terrestres Françaises de l'O.N.U en Corée.

Corée 51 - Arch. Priv.

ANNEXE XII



Corée Fev. 1953. Visite du Marechat JUIN.

Arch. Priva

ANNEXE XIII

Participation des Nations Unies à la Guerre de COREE

AUSTRALIE : 2 Bats d'infanterie - 1 porte-avion - 2 destroyers

1 escadron de chasse.

BELGIQUE : I bataillon d'infanterie.

CANADA : I brigade d'infanterie - I rgt d'artillerie -

1 rgt blindé - 3 destroyers - 1 escadron de trans.

COLOMBIE : I bat. d'infanterie - 1 frégate

ETHIOPIE : 1 bataillon d'infanterie.

FRANCE : I bat. d'infanterie - 1 aviso colonial

CRECE : I bat. d'infanterie - 1 escadrille de transport

LUXEMBOURG : I section d'infanterie.

NOUVELLE ZELANDE : 1 rgt d'artillerie - 1 frégate

PAYS-BAS : I bat. d'infanterie - 1 destroyer

PHILIPPINES : I bataillon d'infanterie.

THAILANDE : 1 bat. d'infanterie - 2 corvettes - 1 escadrille

TURQUIE : I brigade d'infanterie

ROYAUME-UNI : 2 brigades d'infanterie mixtes - 1 porte-avion -

: 2 croiseurs - 2 destroyers - 3 frégates

UN.SUD-AFRICAINE : I escadron de chasseurs-bombardiers.

ITALIE : I hôspital.

NORVEGE : 1 hôpital de campagne.
SUEDE : 1 Hôpital de campagne

DANEMARK : 1 navire hôpital le "Jutlandia"

INDES : I bataillon médical avec hôpital

ANNEXE XIV

UNIFORMES NORD COREENS



ANNEXE XV



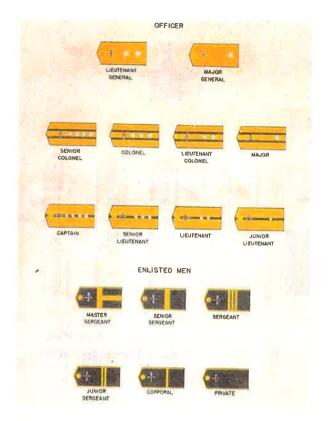
Les grades de l'Armée Nord Coréenne

Insignes de Grade de l'Armée de Terre 1950 - 1953

Insignes de Grade des Forces de Sécurité 1950 - 1953

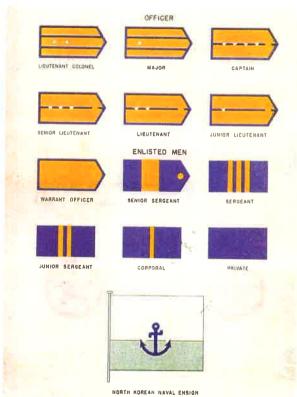
Doc. Priva

ANNEXE XVI



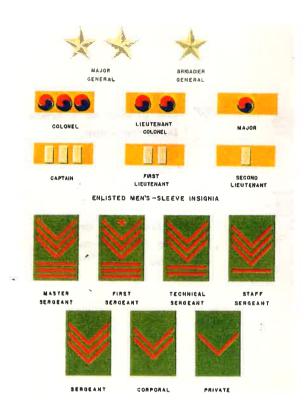
Les grades de l'Armée Nord Coréenne

Insignes de grades de l'Armée de l'Air 1950 - 1953



Insignes de grades de la Marine 1950 - 1953.

ANNEXE XVII



Les grades de l'Armée de la République de Corée 1950 - 1953

Insignes de grades de l'Armée de Terre



Insignes de grades de l'Armée de l'Air